

Système de Lutte contre les Maladies, les Ravageurs et les Mauvaises Herbes dans les Vignobles

Автор(и): проф. д.с.н. Ангел Харизанов; проф. д-р Борис Наков, Аграрен университет Пловдив; проф. Иван Жалнов, Аграрен университет, Пловдив

Дата: 14.03.2019 Брой: 3/2019



Les maladies les plus dangereuses de la vigne sont le mildiou, l'oïdium, la pourriture grise, l'excoriose, l'esca, la pourriture blanche et noire. La lutte contre elles est complexe, pas seulement chimique :

- Les opérations de taille sur les parties vertes de la vigne – éclaircissage des rameaux, pincement des extrémités des pousses, élimination des rameaux latéraux, etc. En enlevant les feuilles (éclaircissage) autour de l'inflorescence et de la grappe, le microclimat dans le feuillage de la vigne est amélioré, car l'accès à la lumière est assuré et moins d'humidité est retenue, tous facteurs qui ont un impact négatif sur

le développement des agents pathogènes et assurent une meilleure efficacité des fongicides. Dans la période 1994–1997, dans l'assortiment de vignes du Département de Viticulture, des expériences ont été menées avec l'élimination des feuilles autour de la grappe et l'influence de cette pratique sur le développement de l'oïdium. Dans la plupart des variantes – différents cépages, la différence d'incidence de la maladie sur les grappes, avec et sans élimination des feuilles, varie de 10,5–13,4 à 21,0 % (Nakov, Nakova, données non publiées). La littérature rapporte un effet élevé de l'élimination des feuilles également sur la pourriture grise (English et al., 1993).

- Les pratiques agrotechniques – choix du site, fertilisation, irrigation, désherbage, travail du sol, fournissent des conditions complexes pour renforcer les réactions de défense aux conditions extérieures défavorables, y compris l'infection par les phytopathogènes.
- L'effet de l'utilisation des produits fongicides est meilleur lorsque les traitements sont effectués dans les phénophases sensibles des plantes et sont liés au lieu et au mode de survie des agents pathogènes. Par exemple : l'agent causal de l'oïdium hiverne dans les bourgeons de la vigne et le traitement doit être effectué dans la phénophase des rameaux de 2 à 4 cm de longueur, avec des fongicides chimiothérapeutiques ; l'agent causal de l'excoriose survit principalement dans les 2 à 4 premiers entrenœuds, et la pulvérisation est effectuée dès l'apparition du jeune rameau ; l'agent causal de l'anthracnose survit dans les bourgeons, et la pulvérisation doit être effectuée au stade du gonflement massif des bourgeons.
- En production biologique (où seuls les produits contenant du cuivre et du soufre sont autorisés), il est particulièrement important que la lutte soit menée dans les phénophases critiques du développement de la vigne – émergence des rameaux, développement de l'inflorescence et formation de la grappe, jusqu'au début du changement de couleur des baies individuelles.
- Actuellement, la structure variétale des nouveaux vignobles est déterminée par la demande du marché, mais en production biologique, il est plus judicieux de donner la préférence aux cépages résistants.

La lutte chimique contre les maladies de la vigne est réalisée avec des fongicides à modes d'action différents – de contact, à action protectrice ; de contact-pénétrant, à action locale ; et des fongicides chimiothérapeutiques (curatifs). Pour 2019, plus de 120 produits à modes d'action différents étaient enregistrés pour la vigne dans la Liste des produits phytopharmaceutiques autorisés.

Plus de 100 espèces d'insectes, d'acariens, de nématodes et d'autres organismes animaux endommagent la vigne, attaquant les racines, les bourgeons, les feuilles, les rameaux, les inflorescences, les jeunes baies, les

baies en maturation et mûres, le bois pérenne et d'autres parties de la vigne, et certains sont des vecteurs de virus et de phytoplasmes causant des maladies économiquement importantes. Les vignes endommagées poussent faiblement, produisent moins de fruits, les raisins sont de mauvaise qualité, et en cas de multiplication massive, toute la récolte est compromise et les vignes peuvent mourir. Les plus nuisibles sont les tordeuses de la vigne, les acariens, l'eudémis de la vigne, la cochenille de la vigne, diverses espèces de noctuelles, les cicadelles – vecteurs de virus et de phytoplasmes, les ravageurs du sol, etc. Les tordeuses de la vigne préfèrent les cépages à peau de baie verte et jaune-verte et ceux à saveur muscatée, tandis que les acariens préfèrent les cépages à parenchyme plus épais, à saveur muscatée et à face inférieure des feuilles poilue. Les ravageurs causent des dommages depuis le début du développement phénologique de la plante de vigne jusqu'au début de sa dormance physiologique. Certaines espèces et groupes de ravageurs causent des dommages tout au long de l'année. L'apparition, les dégâts et la reproduction des ravageurs sont liés au développement phénologique de la vigne, puisque chacun d'eux montre une certaine préférence pour des organes spécifiques de la plante.

La lutte contre les ravageurs de la vigne est menée conformément aux règles de bonne pratique phytosanitaire en agriculture (2006), aux Principes de Bonne Pratique Phytosanitaire (2004) et aux principes de base et objectifs de la production intégrée (2008). En général, les exigences des règles, principes et objectifs s'expriment dans : l'application d'insecticides uniquement en cas de nécessité, c'est-à-dire lorsque la densité de population du ravageur a atteint ou dépassé les seuils dits de nuisibilité économique (SNE) ; l'application uniquement de produits phytopharmaceutiques autorisés pour le ravageur et la culture concernés ; le strict respect des doses et des taux d'application par décare ; la protection de la santé des travailleurs et de la biodiversité dans les agrocénoses (agents de lutte biologique et pollinisateurs) ; l'utilisation d'options alternatives dans la lutte contre les ravageurs ; l'évaluation des risques lors de l'application de produits phytopharmaceutiques ; l'application de produits phytopharmaceutiques aux périodes les plus efficaces contre les ravageurs et sûres ou minimalement dangereuses pour les agents de lutte biologique, etc. La base de toutes les exigences est le SNE (seuil de nuisibilité économique).

La lutte contre les mauvaises herbes dans les vignobles comprend des méthodes mécaniques, biologiques, préventives et chimiques. Celles-ci doivent être alternées à certains intervalles afin d'atteindre une efficacité élevée. La principale méthode pour maintenir le sol dans les vignobles exempt de mauvaises herbes, à la fois sur le rang et entre les rangs, est l'application de divers systèmes de travail du sol. La lutte chimique comprend les herbicides de sol, qui sont appliqués pendant la dormance, avant le début de la végétation de la vigne et des mauvaises herbes, les herbicides foliaires – pendant la période de végétation de la vigne et des mauvaises

herbes, et les herbicides totaux à action foliaire de contact et systémique – pendant la période de végétation de la vigne et des mauvaises herbes.

Lisez plus dans le numéro 2/2019 sur la lutte contre les maladies et les ravageurs en fonction des stades critiques du développement de la vigne. Vous aurez l'occasion d'obtenir des informations sur tous les fongicides, insecticides et herbicides enregistrés dans notre pays. Les stades de développement de la vigne – diagrammes et tableau – peuvent également être trouvés dans le numéro 2/2019 de la revue.